

M. Louis MAPOU

Président

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

8 route des Artifices

98800 Nouméa

Nouméa, le 13 septembre 2021

N/Réf. : CPME/YL/AC/2021-133

Objet : Relation avec les représentants des acteurs économiques durant la crise Covid19

Monsieur le Président,

Nos instances, organisations patronales et chambres consulaires, sont pleinement dédiées durant cette période de crise sanitaire, économique et sociale, à l'accompagnement des acteurs économiques, afin de leur permettre de s'adapter aux consignes du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et ainsi enrayer la propagation épidémique, tout en préservant le tissu économique déjà fragile.

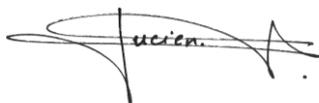
Pour cela, une cellule des acteurs économiques, pilotée par la CCI-NC, réunit chaque jour un large panel des représentants économiques afin de partager les informations, répondre aux questions des entreprises et faire remonter aux autorités les interrogations de terrain. Par la présente, nous sollicitons de votre bienveillance une participation active des services administratifs et cabinets des membres du gouvernement à ces réunions afin d'informer les entreprises des actions menées par le Gouvernement en matière de gestion de la crise économique et sociale à laquelle nous faisons face.

Dans la période que nous connaissons, nous souhaitons aussi souligner ici l'indispensable relation de partenariat que nous devons construire avec le Gouvernement de manière à disposer au plus tôt des informations primordiales aux entreprises afin que celles-ci puissent les appliquer au mieux au sein de leur établissement. Aussi, nous constatons à regret que l'arrêté 2021-10634 réduisant les commerces autorisés à accueillir du public ne nous ait pas été communiqué en amont de l'annonce publique du dimanche 12 septembre 2021, alors même que cet arrêté a été pris le vendredi 10 septembre 2021 par le Gouvernement. Afin de préparer au mieux nos entreprises aux mesures les concernant, il est essentiel que nous puissions être informés le plus en amont possible de manière à préparer et accompagner les acteurs économiques que nous représentons à ces dispositions contraignantes.

Cette relation étroite entre représentation économique et services du gouvernement nous permettra ainsi de faire face ensemble à la crise, et doit servir à informer le plus tôt possible les entreprises de l'action publique mise en œuvre, à vous faire remonter les nombreuses interrogations appelant clarifications de la part de vos services, et à vous communiquer les attentes des entreprises en termes d'aides. Nous espérons dès lors que vous pourrez tout mettre en œuvre à l'avenir pour assurer une bonne communication de vos services auprès de nos instances.

Enfin, nous rappelons que notre système de santé est pour très large part financé par l'activité économique. Nous renouvelons ainsi notre demande de création d'une cellule rassemblant représentant les partenaires sociaux, autorités médicales et Gouvernement afin de pouvoir contribuer le plus efficacement possible aux réflexions sur l'évolution de la stratégie sanitaire, en assurant la pérennité de nos activités et des emplois de nos salariés.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre sincère considération.



Yann LUCIEN
Président CPME-NC



Mimsy DALY
Présidente MEDEF NC



Jean Louis LAVAL
Président U2P NC



Gérard PASCO
Président CANC



David GUYENNE
Président CCI-NC



Daniel VIRAMOUTOUSSAMY
Président CMA-NC

Copie :

Monsieur Adolphe DIGOUE, membre du gouvernement en charge notamment de l'économie
Monsieur Thierry SANTA, membre du gouvernement en charge notamment du travail et de l'emploi
Monsieur Christopher GYGES, membre du gouvernement en charge notamment du dialogue social